

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Vendredi 9 OCTOBRE 2020

Présents : -Tous les Conseillers Municipaux en exercice.

Secrétaire de la séance: -Mr Freddy BECLIN.

1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Jeudi 27 Août 2020, Mr le Maire donne quelques précisions sur les points abordés ce jour - là :

a. Le Parc Naturel des Caps et Marais d'Opale a bien déposé la candidature de la commune de SENINGHEM au projet des Atlas de la biodiversité communale. La commune de BOUVELINGHEN s'est aussi portée candidate.

b. L'acquisition d'une faucheuse/débroussailleuse 4 roues a été effectuée pour un coût de 1 590€ TTC.

c. Concernant l'implantation, de **l'antenne – relais pour la téléphonie mobile**, la parcelle Section D N°61 au hameau de Watterdal a été retenue par SFR qui va contacter le propriétaire pour l'acquisition d'une centaine de m2.

d. A ce jour, **17 candidatures ont été déposées pour le poste « d'adjoint technique »** à pourvoir au 1^{er} Janvier 2021. Mr le Maire propose une réunion de la commission « Gestion du personnel » début Novembre afin d'effectuer une première sélection des postulants.

e. l'Aide éventuelle de la région « Hauts de France » ne peut finalement être obtenue pour le commerce de proximité car les travaux étaient terminés avant la mise en place de ce soutien.

2) L'ordre du jour est relu :

a) Stockage de cendres à La Raiderie : Mr le Maire présente au Conseil Municipal le dossier reçu par la préfecture du Pas De Calais. Il s'agit **d'une simple information sur le projet**. Les cendres sont issues des chaufferies biomasse de Boulogne, Calais, Outreau et Hazebrouck. Elles seront stockées par l'entreprise « Energie - Bois » pour une quantité maximum de 500 tonnes .L'utilisation conforme aux dispositions réglementaires, sera raisonnée avec transparence et traçabilité .Une valorisation en agriculture sera effectuée par des épandages avec le GAEC de Coeurlu à AFFRINGUES ,le GAEC de l'Urne à l'Eau à BAYENGHEM les S, le GAEC MASSET à ACQUIN et l'EARL DENEUVILLE à ACQUIN ;

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, est surpris de ne pas avoir un avis à donner sur un tel dossier.

b) Fondation du Patrimoine : Comme chaque année, le Conseil Municipal **accepte l'adhésion** de la commune à cette structure pour un montant de **75 €**.

c) Société Protectrice des Animaux : Considérant l'éloignement du refuge-fourrière de St-Omer, le Conseil Municipal **refuse la demande** de subvention de la SPA (montant minimum: 210 €)

d) Contrat de vérification du système de Protection Foudre: L'assemblée **accepte le contrat** proposé sur une durée de 4 années pour un **montant forfaitaire de 310€ HT par an**. Une convention sera établie.

e) Dissolution du Centre Communal d'Action Sociale : Considérant l'utilité très restreinte du CCAS : gestion du repas des Aînés, du colis de fin d'Année et son faible budget de fonctionnement annuel, **le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide sa dissolution à compter du 31 Décembre 2020.Ses membres intégreront la commission d'Action sociale.**

f) Colis aux Aînés : Mr le Maire présente à l'Assemblée les deux propositions de colis pour les plus de 70 ans (personne seule ou couple) réalisées par le « Trail – Café ». **Elles sont acceptées à l'unanimité.**

Par ailleurs, **en remplacement du repas annuel offert aux aînés** et qui est impossible à organiser cette année à cause du COVID, **il est proposé exceptionnellement d'offrir un cadeau aux bénéficiaires.** Avant d'effectuer un choix, Il est demandé d'évaluer le coût de cette dépense qui ne doit pas dépasser celle du repas habituel.

g) Projet de Défense Extérieure contre l'Incendie : Mr le Maire informe qu'une rencontre avec le responsable de la Gestion des risques du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Pas De Calais s'est déroulée le 30 Septembre dernier. Finalement, la citerne de 120 m3 au hameau de Watterdal, doit être placée juste après l'habitation n°70 rue des Grands Bois. Par ailleurs, pour celle qui doit être implantée rue Hamet, le propriétaire du Centre équestre accepte la cession de 300 m2 au tarif pratiqué, soit 10€ le m2. Cet endroit a été validé par le responsable du SDIS62.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mr Le Maire à **effectuer toutes les démarches nécessaires pour ce projet de défense Incendie.** Une subvention sera obtenue auprès du Conseil Départemental, au titre du FARDA.

h) Approbation du rapport annuel 2019 sur le service public d'élimination des déchets : Mr le Maire présente à l'assemblée ce rapport. Le total des dépenses s'élève à 2 593 357.87€ ; celui des recettes à 2 512 354.18€. **Le déficit est donc de : -81 173.01€ soit 3.35€ par habitant (7.80€ en 2018).** Le tonnage du **refus de tri est toujours trop élevé : 163.5 tonnes soit 6.75 kg par habitant.**

Le présent rapport 2019 est approuvé par le Conseil Municipal qui rappelle à la population l'importance d'effectuer un tri de qualité !

i) Questions Diverses :

1. Don de Mr André LOUIS : Le dépôt de la déclaration de succession doit être effectué. Le traitement du dossier n'a que trop duré. Un RDV est programmé chez Mre OUTHIER le 22 Octobre. Après délibération, **il est décidé de vendre les titres reçus.** Une autorisation sera donnée au Crédit Agricole.

2. Cotisation à la Mutuelle Nationale Territoriale : Le Conseil Municipal accepte le versement d'une cotisation de **1€ par mois et par agent communal** pour le maintien salaire.

3. Les différentes demandes de subventions seront traitées lors du vote du B-P 2021.

4. Un nouvel abri -bus sera installé **rue des Grands Bois à Watterdal**, après le N°34, face à l'ancien mal placé devant le caniveau des eaux de pluie.

5. Dans le cadre du régime indemnitaire « RIFSEEP » un arrêté d'attribution sera pris.

Vu, le Maire. C TELLIER.